

FÉDÉRATION
FRANÇAISE

FORMATION DES JUGES



COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
2026 - 2027
SEINE SAINT DENIS



RESPONSABLE DE LA FORMATION

Thomas SID

thomas.sid6@gmail.com

CONDITIONS D'ACCES

- Être licencié FFGYM pour la saison 2026-2027
- Assister impérativement à toutes les heures de formation (**aucune dérogation ne sera acceptée**)
- Être né en 2013 et avant (avoir 14 ans en 2027)

CONTENU DE LA FORMATION

Programme Fédéral A et B
Programme imposés FFG
Ecriture symbolique
Terminologie gymnique
Fautes spécifiques et techniques aux 6 agrès
Cotation des imposés et des libres
Réglementation spécifique
La posture du juge

A SAVOIR

Clubs : avant tout engagement, vérifier que le club pourra fournir un juge du niveau requis et anticiper son plan de formation

N2-N3-N4 : formations organisées par le Comité Régional (voir brochure des formations IDF 2026-2027)

COURS ET EXAMEN

Dimanche 4 octobre : 10h – 17h (**prévoir un repas froid**)
Samedi 10 octobre : 14h – 18h
Samedi 7 novembre : 14h – 18h
Samedi 14 novembre : 14h – 18h
Samedi 28 novembre : 14h – 18h

Lieu : Golf départemental de la Poudrerie / Allée Paul Vieille / LIVRY GARGAN (à confirmer)

EXAMEN : dimanche 6 décembre (Colombes)

DOCUMENTS A PREVOIR

Code de pointage 2025-2028
Brochure des programmes

Prochainement disponible...

POUR S'INSCRIRE

1. INSCRIPTION EN LIGNE

Formulaire sur le site du CRIFGym : NOS FORMATIONS → S'INSCRIRE EN FORMATION

Le candidat s'inscrit auprès du Comité Régional, la formation est dispensée par le Comité Départemental

2. REGLEMENT – 50€

Virement auprès du CDGym 93, sur facture

IBAN : FR76 3006 6103 7400 0209 1360 104 ■ BIC CMCIFRPP

Libellé : « Formation juge 1 – club d'origine »

DATE LIMITE : 25 SEPTEMBRE 2026

NOUVELLE REGLEMENTATION – Code du Sport Article D211-101

Obligation d'être formé aux Gestes Qui Sauvent pour pouvoir juger sur le cycle 2025-2028, ou d'être en possession d'un diplôme de secourisme. Sans diplôme de secourisme (GQS ou PSC), les juges ne pourront pas officier.